

- Qu'est-ce que le discours direct ?

- Le **discours direct** correspond au **discours** tenu par un ou plusieurs personnages qui prennent part à un **dialogue** dans un texte.
- Le **discours direct** consiste à rapporter des **paroles** (ou des **pensées**) telles qu'elles ont été prononcées (ou articulées dans la tête du personnage) sans aucune modification, comme si le personnage s'exprimait devant nous.

- Ses caractéristiques

- On distingue facilement le discours direct dans un texte, à travers la **punctuation** qui lui est réservée (**guillemets, tirets**). Pour écrire un **dialogue**, on ouvre les guillemets à la **première réplique**, on passe à la **ligne** et on ajoute un **tiret** à chaque fois qu'un **nouvel interlocuteur prend la parole**. On **ferme les guillemets à la fin du dialogue**.

**Exemple :** *Le sage Polydamas conseille à Hector de rester prudent :*

« - Prince, les Troyens ont peut-être défait les grands guerriers grecs, mais, tu sais, un autre soldat encore plus fort s'apprête à combattre... Ne te précipite pas.

- Prions les dieux », propose l'un deux.

- On appelle **incise** le moment où le dialogue au style direct s'interrompt et où l'auteur précise qui parle (et éventuellement de quelle façon).
- Le **discours direct** est repérable aussi à travers le **verbe de parole** qui introduit le dialogue (*dire, ordonner, demander, protester, s'exclamer...*)

**Exemple :** *Il leur dit donc : « Ne craignez point, mes frères ; mon père et ma mère nous ont laissés ici, mais je vous ramènerai bien au logis : suivez-moi seulement. »*

- L'emploi de la **1<sup>ère</sup>** et de la **2<sup>ème</sup>** **personne** sont aussi des **marqueurs du discours direct**. Ces indicateurs signalent la présence d'un **locuteur** (celui qui parle) et d'un **interlocuteur** (celui à qui l'on parle)
- Le discours direct donne de la **vie** au récit parce qu'il conserve les **émotions**, le **rythme**, les **hésitations** de l'oral. À ce titre, **tous les types et formes de phrases** ont sont présents (les phrases déclaratives, interrogatives, injonctives et exclamatives).
- Au **discours direct**, les temps de l'**indicatif**, tels que le **présent**, le **futur simple**, l'**imparfait** et le **passé composé** sont souvent employés.

**Exemple :** *Écoute-moi, je t'en prie !*